



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/51
TD/B/COM.2/EM.13/3
14 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes
Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques
relatives à l'investissement étranger direct
Genève, 25-27 juin 2003

**RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS SUR L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES
RELATIVES À L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 25 au 27 juin 2003

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre	Page
I. Résumé du Président	2
II. Questions d'organisation.....	8
Annexe	
Participation.....	9

Chapitre I

RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

1. La Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques relatives à l'investissement étranger direct s'est essentiellement intéressée à un certain nombre de mesures de politique générale (relations du travail, immigration de personnel pour les entreprises et fiscalité) et de mesures proactives dans certaines industries importantes pour les pays en développement (vêtements/textiles, agro-industries, tourisme et technologies de l'information et de la communication). La Réunion a également considéré l'examen de la politique d'investissement du Népal. Les experts se sont félicités du haut niveau de compétence des spécialistes et ont pris note avec intérêt des informations fournies par les représentants du secteur privé sur les tendances, les possibilités offertes et les obstacles à surmonter dans différents secteurs industriels pour attirer l'investissement étranger direct (IED).

Efficacité des politiques

2. Les pays cherchent à attirer des IED pour l'ensemble des avantages qu'ils apportent et pour les conséquences positives qu'ils peuvent avoir sur l'économie du pays d'accueil. Les mesures prises par les pouvoirs publics pour attirer l'IED comprennent les lois et les codes qui définissent le cadre d'investissement pour les investisseurs étrangers, ainsi que les normes et politiques générales touchant l'ensemble des investissements, tant locaux qu'étrangers. On constate une grande uniformité des cadres d'investissement spécifiques des pays, qui s'explique par la tendance générale à la libéralisation des politiques depuis 10 ans. Toutefois, les différences entre les pays en ce qui concerne les normes et politiques générales qui touchent l'investissement en font un objet d'attention pour les gouvernements qui cherchent à améliorer l'efficacité des mesures qu'ils prennent pour attirer l'IED.

3. En ce qui concerne l'environnement réglementaire général, les experts ont mis en lumière la nécessité de mesures efficaces notamment dans les domaines des relations du travail, de l'immigration de personnel pour les entreprises et de la fiscalité. Parmi les autres domaines figurent la politique de concurrence, le contrôle des changes, la protection de la propriété intellectuelle et la réglementation sectorielle et environnementale. Dans tous les domaines, ce sont la transparence des politiques, la bonne gouvernance, le consensus social et la stabilité économique et politique qui déterminent l'efficacité des mesures.

4. Les gouvernements peuvent appliquer des mesures proactives pour développer les déterminants économiques dynamiques du pays. Pour les petits pays, les accords commerciaux peuvent accroître la taille du marché. Les représentants des secteurs industriels n'ont cessé de souligner l'importance pour le pays d'accueil de pouvoir offrir les compétences voulues et des infrastructures satisfaisantes pour peser sur les décisions d'implantation des investisseurs étrangers. D'où le rôle critique aussi des services de facilitation offerts par un pays tout au long du processus de décision en matière d'investissement et de lancement de l'investissement. La privatisation était un moyen d'améliorer les infrastructures.

5. Les mesures adoptées par les pays d'origine peuvent aussi contribuer à encourager les flux d'IED et à renforcer leurs retombées positives, en particulier dans les pays les moins avancés et

autres pays dont l'économie présente des faiblesses structurelles. Parmi ces mesures figurent les incitations fiscales et les préférences commerciales et, surtout, le recours à l'aide publique au développement pour renforcer les capacités, développer les infrastructures, aider les entreprises et exécuter des programmes de formation et de mise à niveau technologique. Ensemble, les mesures adoptées par les pays d'origine et les mesures proactives adoptées par les pays d'accueil peuvent constituer de puissantes incitations pour attirer l'IED dans les pays en développement.

6. Un dialogue secteur public/secteur privé peut contribuer à mieux sensibiliser les entreprises et à encourager un comportement socialement responsable de leur part. Du point de vue du développement, la responsabilisation d'une entreprise peut consister à faciliter le transfert de technologies appropriées, à contribuer au développement des services sociaux, à former de la main-d'œuvre locale et à établir des liens avec des entreprises locales. Les conseils nationaux d'entreprises peuvent aider à promouvoir ce dialogue, en particulier quand des entreprises et autres parties prenantes locales sont impliquées.

Domaines de politique générale sélectionnés

7. Une main-d'œuvre peu coûteuse est considérée comme un atout dans de nombreux pays en développement, mais l'état des relations du travail peut être important pour les décisions d'investissement. Selon l'Organisation internationale du Travail, certaines études font apparaître une relation positive entre l'application des normes de base internationales en matière de travail et le fait d'attirer l'IED. Le Lesotho, qui est un exemple positif en ce sens, a notamment introduit des codes et des lignes directrices pour donner effet et se conformer aux dispositions de la législation du travail. Des consultations tripartites - avec les employeurs et le Gouvernement - ont permis de surmonter les divergences de vues sur les salaires minimaux et les questions de sécurité et de santé au travail. Il existe aussi un organisme officiel autonome, composé d'arbitres professionnels et de conciliateurs, qui est chargé de prévenir et de régler les conflits du travail en fournissant des avis sur les meilleures pratiques dans le domaine. Cela permet de régler des problèmes délicats de manière transparente et rapide.

8. Tous les pays ont des politiques d'immigration, mais les procédures de traitement correspondantes peuvent être des obstacles à l'investissement. Un participant du secteur privé a souligné que pour les investisseurs, il fallait des règles claires et un traitement relativement rapide des demandes. Les problèmes tiennent à l'existence de règles non écrites, de procédures incohérentes, de systèmes administratifs compliqués, de procédures de test contraignantes pour les travailleurs et de contingentements rigides des permis de séjour. Les gouvernements peuvent remédier à cela en coordonnant au niveau ministériel l'action en matière d'immigration, en appliquant une politique de contingents flexible, en mettant en accord les règles écrites et les pratiques et en accélérant le traitement des demandes. L'expérience montre qu'un régime d'immigration dynamique est indispensable pour attirer l'IED et qu'il faut trouver un juste équilibre entre la nécessité pour les entreprises de disposer de main-d'œuvre au niveau mondial et les préoccupations des pays en ce qui concerne le recrutement de personnel local, adapter la politique d'immigration et les programmes nationaux de formation aux pénuries réelles de compétences et recourir à des vérifications à titre rétrospectif pour gérer l'immigration licite et illicite.

9. Une mesure réglementaire générale essentielle dans le domaine de l'IED est le régime fiscal, en particulier pour les activités axées sur l'exportation où les produits doivent être compétitifs au plan mondial. De nombreux pays conservent un taux d'imposition général élevé conjugué à des mesures d'incitation fiscales spécifiques pour des secteurs prioritaires. Certaines incitations semblent excessivement généreuses, mal définies ou sujettes à changements, ce qui fait douter de leur durabilité et de leur efficacité. Beaucoup de mesures d'incitation ne sont axées que sur les taux globaux de l'impôt sur les sociétés et ne tiennent pas compte d'autres coûts commerciaux importants comme les droits d'importation. Les responsables des politiques peuvent évaluer la compétitivité de leur régime fiscal en utilisant l'outil de la CNUCED pour comparer la fiscalité, qui couvre 25 pays et 12 secteurs et qui mesure la charge de la fiscalité sur la marge brute d'autofinancement des investissements. Au niveau de l'élaboration des politiques fiscales, le problème est souvent que ces politiques prévoient des régimes d'incitation qui font une discrimination entre des activités économiques similaires ou qui ne sont destinés qu'aux gros investisseurs; souvent aussi, ces incitations doivent faire l'objet d'une demande formelle, dont le traitement et le suivi impliquent des formalités administratives. Il a été souligné que d'abord les pays tentent de mettre en place un régime fiscal général compétitif qui couvre le plus grand nombre d'activités et qui soit compatible avec la stratégie nationale en matière d'investissements. Parfois, il faut prévoir des dispositions spéciales pour certains secteurs et activités afin que ceux-ci soient suffisamment compétitifs pour attirer l'IED. Ces mesures spécifiques devraient être accessibles de manière non discriminatoire et automatique. Un régime d'incitation judicieux peut conditionner le succès du ciblage des investisseurs.

Mesures proactives dans certains secteurs industriels

10. Les experts ont fait référence à un certain nombre de mesures proactives visant à attirer l'IED dans certains secteurs industriels et à en tirer un meilleur parti. Pour être efficaces, ces mesures proactives impliquent un cadre d'investissement et un environnement réglementaire général qui soient favorables.

11. Certains segments de l'industrie des vêtements et textiles sont mobiles et très compétitifs, et les pays en développement ont réussi à pénétrer dans ce secteur industriel en attirant des investisseurs à la recherche d'un accès préférentiel aux marchés et d'une main-d'œuvre peu coûteuse. Mais ces avantages en termes d'accès doivent être assortis d'avantages en termes de modernisation pour inciter les investisseurs à continuer d'investir et à orienter la production vers des activités à forte valeur ajoutée. Les mesures proactives propres à promouvoir ces atouts dynamiques consistent notamment à développer le pool de main-d'œuvre qualifiée, à améliorer les infrastructures et à fournir des services d'appui aux fournisseurs et aux producteurs locaux afin qu'ils puissent satisfaire aux conditions plus strictes des chaînes internationales de vente au détail (qualité, responsabilisation sociale et environnementale, capacité d'innovation et de fabrication, proximité du marché, flexibilité, etc.). Lorsqu'on analyse les coûts de la production textile, on constate l'importance relative des infrastructures, en particulier énergie et eau, par rapport aux salaires dans la compétitivité globale du secteur. Parmi les mesures proactives spécifiques propres à attirer l'IED, les experts ont mis en évidence la promotion de la sous-traitance, la privatisation des fournisseurs d'énergie et la création de zones économiques offrant des installations diversifiées. La prochaine vague d'investissements ira au secteur des tissus (tissage, tricotage et finissage) et les IED iront en priorité là où des capacités dans ce domaine peuvent être développées. Pour l'heure, un certain nombre de pays parmi les moins

avancés n'ont pas tiré parti des dispositions existantes en matière d'accès préférentiel aux marchés, et ceux qui l'ont fait pouvaient bénéficier de privilèges accrus, en particulier dans le cadre de la loi sur la croissance et les potentialités économiques en Afrique, qui représente un mécanisme important de promotion de l'investissement en Afrique.

12. Les IED dans les agro-industries sont en augmentation dans les pays en développement et les pays à économie en transition, attirés essentiellement par l'intérêt de s'implanter près des marchés, (tant ceux des intrants que ceux des consommateurs), avec les retombées bénéfiques que cela implique en termes d'emploi, d'amélioration de la productivité et de la qualité et de promotion de l'image de marque sur les marchés mondiaux. Un participant du secteur privé a fait observer que chaque emploi dans une filiale étrangère créait sept autres emplois dans le pays. Les spécialistes de l'industrie ont fait référence à divers facteurs qui intervenaient dans les décisions d'implantation, y compris la transparence et la sécurité juridique des droits fonciers; la protection de la propriété intellectuelle; le contrôle du capital et de la gestion; le potentiel du marché, avec davantage de pouvoir d'achat et de sécurité pour les consommateurs; un secteur privé local prospère en tant que partenaire et concurrent; et une législation et un soutien pour la commercialisation et la manutention. Les spécialistes de l'industrie ont également mis en lumière l'importance des mesures dans les pays d'origine, comme les programmes de l'Union européenne (UE) en matière d'appui technologique pour améliorer les capacités dans l'agriculture et les arrangements commerciaux préférentiels (par exemple l'accord de libre-échange de l'UE avec les pays méditerranéens) qui étendent l'accès aux marchés pour les pays en développement et les pays à économie en transition. Il faudrait aussi que les gouvernements favorisent la prise en compte des préoccupations sociales et environnementales et qu'ils réexaminent les politiques de protection dans le secteur de l'agriculture qui affectent l'investissement.

13. Un certain nombre de pays en développement ont réussi à promouvoir le tourisme en tirant parti des ressources naturelles qui favorisent des activités de loisir, ainsi que de leurs centres d'intérêt sur les plans culturel et historique. Il est possible aussi de créer des éléments attractifs, tels que terrains de golf, festivals de musique et parcs ou marinas à vocation récréative. Les IED dans l'industrie du tourisme peuvent contribuer au développement de ces ressources et aider les pays à participer aux réseaux mondiaux d'organismes de voyages, de chaînes hôtelières et de systèmes de réservation des compagnies aériennes. L'IED est sensible à divers facteurs, comme la sécurité des clients et du personnel, la convertibilité des devises, la protection des noms de marque, les incitations fiscales, la qualité de la main-d'œuvre et des liaisons aériennes permanentes établies par les transporteurs internationaux. Parmi les mesures proactives dans les pays d'accueil, on peut mentionner la privatisation des hôtels, le renforcement des liens dans l'industrie du tourisme, la protection de l'environnement et la préservation des sites culturels et historiques locaux. Les stratégies choisies devraient non seulement attirer les investissements dans le tourisme de masse, mais aussi promouvoir l'image du pays d'accueil en tant que destination touristique spécifique; il est important en effet de bien définir l'image du pays, de la région ou du continent. À cet égard, des mécanismes communs comme le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique pourraient jouer un rôle important pour promouvoir une image positive de bonne gouvernance.

14. Dans l'industrie des technologies de l'information et de la communication, le segment des logiciels est celui qui présente le plus fort potentiel de croissance pour les IED dans les pays en

développement, suivi de près par les services de télécommunication, en particulier pour la téléphonie mobile et l'accès hertzien. Le segment des logiciels est constitué par des petites sociétés, de moins de 50 personnes, qui génèrent chacune des recettes inférieures à 10 millions de dollars. Les déterminants fondamentaux pour l'IED sont la taille du marché intérieur, la proximité des clients, la possibilité de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et avec un potentiel d'évolution, et les types d'ensembles de technologies de l'information/logiciels sur le marché. Les experts ont suggéré les mesures proactives suivantes pour attirer les IED: une évaluation des besoins par rapport aux atouts et aux handicaps des pays en matière de technologies de l'information et de la communication; une stratégie ciblée pour se positionner sur les nombreux créneaux de marché de l'industrie; la privatisation des services de télécommunication; un système d'enseignement et de formation professionnelle adéquat; des parcs scientifiques et technologiques pour favoriser le développement de groupes d'activités avec des incitations fiscales et financières compétitives pour les entreprises, grandes ou petites; l'établissement de liens entre les structures nationales pour l'innovation et l'enseignement à l'intérieur des pays, et aussi au niveau international avec les institutions utilisant les «meilleures pratiques», de préférence avec les pays développés par l'intermédiaire du personnel expatrié; et la mise à disposition de capital-risque par le secteur privé, et dans les premiers stades du processus de développement, par le secteur public.

Questions diverses

15. Le moment fort de la Réunion a été la présentation de l'examen de la politique d'investissement du Népal, qui a permis à des hauts responsables du Gouvernement d'échanger des vues avec leurs homologues, y compris les participants du secteur privé et les experts, et de débattre des difficultés qu'avait un pays moins avancé sans littoral à attirer l'IED. Si le cadre d'investissement du Népal est considéré comme généralement ouvert et attractif pour les investisseurs, il devrait être amélioré pour l'adapter à l'évolution des tendances mondiales en matière d'IED. Les aspects à améliorer incluent la fiscalité des entreprises, la législation du travail, la modernisation de la législation relative à l'investissement et la création d'une agence de promotion des investissements. Le Gouvernement népalais a demandé à la CNUCED de l'aider à mettre en œuvre les recommandations formulées dans le cadre de l'examen.

16. La CNUCED, qui a procédé à ce jour à 12 examens de la politique d'investissement, a renforcé ses capacités à cet égard, et 15 demandes d'examen sont en cours. Comme l'Organisation de coopération et de développement économiques effectue un travail analogue, il serait judicieux d'encourager la collaboration dans le cadre de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes de la CNUCED. Les experts considéraient les examens de la politique d'investissement comme une activité essentielle de la CNUCED.

17. Plusieurs experts ont fait rapport sur le suivi des examens de la politique d'investissement de leurs pays respectifs. La présentation par l'Égypte de la suite donnée aux recommandations issues de l'examen de la politique d'investissement de ce pays était à cet égard un exemple que d'autres pays pourraient suivre.

18. La CNUCED a fait une présentation de l'Investment Compass, un outil Internet d'auto-évaluation utilisable par les décideurs des pays en développement pour comparer leur propre environnement en matière d'investissement à celui des autres pays et prendre la mesure des atouts et des handicaps. L'Investment Compass utilise les informations sur le cadre réglementaire en matière d'investissement et sur le régime fiscal qui sont fournies par un réseau d'experts nationaux des agences de promotion des investissements et valides par les gouvernements. Plus d'une dizaine d'experts ont exprimé leur intérêt pour cette analyse comparative d'auto-évaluation et ont félicité la CNUCED d'avoir élaboré cet outil. Ils ont aussi souligné la nécessité d'étudier la méthode, le processus de validation et la question de l'accès des utilisateurs. Certains experts se sont dits prêts à participer activement au programme et à être inclus dans le système. Ils ont souligné aussi la nécessité d'une formation et de groupes de discussion.

19. La CNUCED a également présenté des renseignements récents sur ses travaux concernant la bonne gouvernance dans le cadre de la promotion des investissements.

20. Des experts ont suggéré que les thèmes suivants soient considérés dans le cadre des discussions ultérieures sur les expériences des pays:

- La bonne gouvernance dans le cadre de la promotion des investissements. Cela inclut les efforts des pays pour lutter contre la corruption grâce à la participation d'une coalition de parties prenantes; des instruments propres à améliorer la gouvernance des entreprises; et des mécanismes pour favoriser la prise de conscience des entrepreneurs et encourager les investisseurs à agir de manière responsable du point de vue social;
- La privatisation en tant que source d'IED. Cela implique d'examiner de façon plus détaillée les problèmes qui se sont posés dans la pratique et les enseignements à tirer afin de gérer efficacement le processus de privatisation, ainsi que la nécessité concomitante de mesures de politique générale et d'institutions réglementaires;
- Les transferts de technologies à travers l'IED. Cela recouvre l'ensemble des expériences en matière d'IED pour encourager les transferts de technologie et développer les capacités technologiques à travers le ciblage des investissements, les politiques industrielles, les structures d'appui et les mesures dans les pays d'origine.

Chapitre II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Convocation de la Réunion d'experts

21. La Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques relatives à l'investissement étranger direct a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, du 25 au 27 juin 2003.

B. Élection du bureau (Point 1 de l'ordre du jour)

22. À sa séance d'ouverture, la Réunion d'experts a élu le bureau ci-après:

Président: M. Jean-Luc Le Bideau (France)

Vice-Président/Rapporteur: M. Éric Escobar (Bolivie)

C. Adoption de l'ordre du jour (Point 2 de l'ordre du jour)

23. À la même séance, la Réunion d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire qui avait été distribué sous la cote TD/B/COM.2/EM.13/1; l'ordre du jour de la Réunion se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Efficacité des politiques relatives à l'investissement étranger direct.
4. Examen de la politique d'investissement du Népal.
5. Adoption du rapport de la Réunion.

D. Documentation

24. Pour l'examen de la question de fond de son ordre du jour, la Réunion d'experts était saisie d'une note du secrétariat de la CNUCED intitulée «Efficacité des politiques relatives à l'investissement étranger direct» (TD/B/COM.2/EM.13/2).

E. Adoption du rapport de la Réunion (Point 5 de l'ordre du jour)

25. À sa séance de clôture, la Réunion d'experts a autorisé le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final de la Réunion.

Annexe

PARTICIPATION*

1. Des experts des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la Réunion:

Algérie	Madagascar
Argentine	Malaisie
Arabie saoudite	Maroc
Bangladesh	Mexique
Barbade	Nicaragua
Bénin	Nigéria
Bolivie	Panama
Chili	Paraguay
Chine	Pays-Bas
Cuba	Pérou
Égypte	Philippines
États-Unis d'Amérique	Portugal
Éthiopie	République arabe syrienne
Finlande	République de Moldova
France	République-Unie de Tanzanie
Géorgie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Ghana	Rwanda
Grèce	Sénégal
Guinée	Singapour
Inde	Sri Lanka
Indonésie	Suisse
Iran (République islamique d')	Thaïlande
Jamahiriya arabe libyenne	Turquie
Kenya	Yémen
Liban	Zimbabwe
Lesotho	

* La liste des participants porte la cote TD/B/COM.2/EM.13/INF.1.

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la Réunion:

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Organisation de coopération et de développement économiques
Organisation mondiale du tourisme.

3. Une institution spécialisée et une organisation apparentée étaient représentées:

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation mondiale du commerce.

4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées:

Catégorie générale

Confédération mondiale du travail
Fédération syndicale mondiale.

5. Ont également participé à la Réunion les spécialistes suivants:

M. Vincenzo Caputo, Président, consultant et spécialiste de la recherche, Development Researchers Network, Rome (Italie)

M. Giuseppe Gherzi, Gherzi Consulting, Zurich (Suisse)

M. Yuba Raj Khatiwada, membre de la National Commission of Planning, Katmandou (Népal)

M. Herbert Oberhänsli, Nestlé, Vevey (Suisse)

M. Henry Loewendahl, Directeur, OCO Consulting, Belfast (Royaume-Uni)

M. Massimo Meloni, consultant, Croix-Rouge, Genève (Suisse)

M. Bharat B. Thapa, Directeur général, Department of Industry, Tripureshwar, Katmandou (Népal).
